

## Présentation du protocole sanitaire en cours d'EPS

**A l'attention de la direction du lycée Lucie Aubrac de Pantin,**

L'équipe EPS du lycée Lucie Aubrac propose ce protocole sanitaire en cette rentrée scolaire particulière pour prévenir de la propagation de la Covid19. Ces mesures seront applicables dès la rentrée 2020 pendant tout le premier cycle d'enseignement allant jusqu'à mi-novembre et renouvelable suivant l'évolution du contexte sanitaire.

Nous adressons également une liste de fournitures indispensables au bon fonctionnement de ce protocole.

Nous proposons pour cette rentrée 5 mesures sanitaires que nous jugeons prioritaires :

**o Mesure 1 :** le port du masque reste obligatoire pour tous les élèves lors de leur déplacement vers les installations, leur entrée dans les installations, dans les vestiaires ainsi que pour tous les regroupements (appel et bilan de fin de séance).

**o Mesure 2 :** à la fin de chaque séance, un temps de désinfection devra avoir lieu par les élèves eux-mêmes les responsabilisant ainsi à cette gestion de la crise sanitaire ; ils seront invités à tour de rôle, ou tous suivant l'activité, à désinfecter tous les matériels utilisés lors de la séance : ballons, disques, matériels de musculation, témoin, steps...

**o Mesure 3 :** la distanciation sociale devra être respectée durant les regroupements ainsi que les phases où les élèves ne seront pas au cœur de l'activité physique : rotations entre match, temps de concertations, discussions pour élaborer des stratégies, pause boisson...

**o Mesure 4 :** les vestiaires seront limités à l'usage le plus minimum. Nous inviterons les élèves à venir directement en tenue de sport lors de leur cours d'EPS pour éviter au maximum l'utilisation des vestiaires. 10 élèves maximum seront autorisés dans chaque vestiaire.

**o Mesure 5 :** fonctionnement en demi-groupe obligatoire pour toutes les classes hormis les classes de TAPH et 1HPS/THPS pour l'activité **musculation, step et tennis de table** au gymnase Maurice Baquet ; ceci afin de garder la distanciation sociale recommandée par la lettre de rentrée du ministère.

Plus précisément et par APSA, les mesures prises seront les suivantes :

- \* **Musculation** : désinfection des mains avant la séance mais également entre chaque atelier pratiqué, les pareurs en développé-couché devront obligatoirement porter un masque, la séance se fera en demi-groupe uniquement.
- \* **Vitesse relais** : les témoins seront désinfectés entre chaque cours. Les binômes ou trinômes de travail resteront stables tout au long de la leçon.
- \* **Step** : la distance entre les steps devra respecter les 2 mètres de distanciation ; les steps seront désinfectés par les élèves eux-mêmes à chaque début ou fin de séance.
- \* **Ultimate / basket ball / handball / football** : ces APSA seront pratiquées en extérieur dans la mesure du possible. Les élèves devront se laver les mains entre chaque match et avant la séance. Les ballons et disques utilisés seront désinfectés par un groupe d'élèves à chaque fin de séance.
- \* **Tennis de table / badminton** : les raquettes seront désinfectées à chaque fin de séance par un groupe d'élèves.
- \* **Course de demi-fond** : la gestion des groupes participera à la distanciation sociale ; les départs des courses seront dans la mesure du possible décalés dans le temps ; les groupes de travail par VMA limitera le nombre d'élèves en travail en même temps.
- \* **Escalade** : lavage des mains après chaque voie effectuée et désinfection du matériel après chaque séance.

De façon plus générale, l'usage des chasubles sera limité Les prêts d'affaires ou de stylos ne seront plus possibles.

Cordialement. L'Equipe EPS

Fait à Pantin le 31/08/2020